

# Commune de LA BRUYERE 5 Meux

Plan d'une partie de la propriété appartenant à Mr GILLES, P.  
 cadastrée section C, n°223n/pie; CONTENANCE : 17a17ca et  
 C, n° 194d/pie; CONTENANCE : 02a15ca.  
 Les limites du ruisseau canalisé ont été rétablies suivant  
 le plan de remesurage dressé par le cadastre.

Réf. Adm. MESURES et EVALUATIONS : 92088 - 10114.

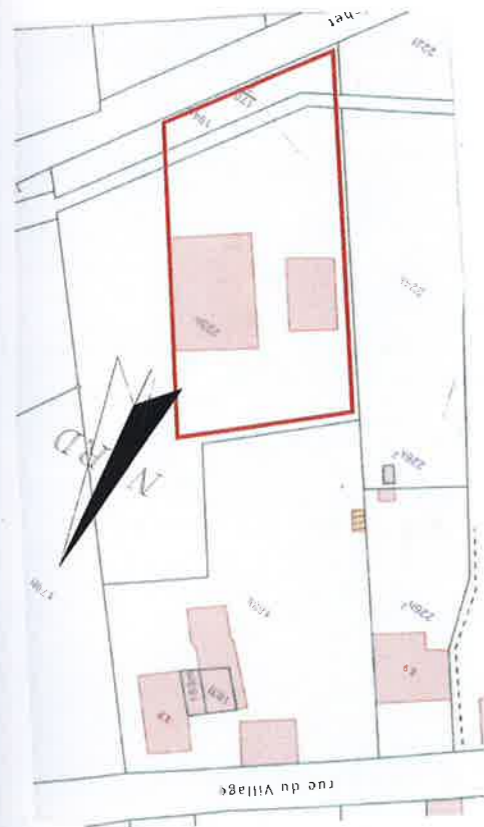
**"A.F. PAYE" s.p.r.l.**  
 Bureau de Géomètre  
 15, rue sur les Roches  
 5004 - BOUGE

Tél.: 081/21.18.67 - GSM : 0476/35.64.10  
 Mail : paye.geometre@skynet.be

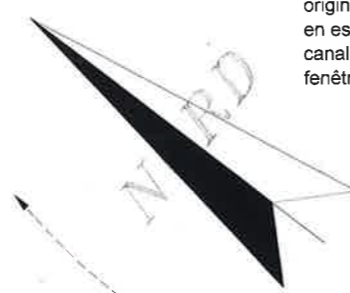
Levé et dressé à Meux, le 09-01-2015.  
 par la sprl "A.F. PAYE" - R.C. Namur n°80142  
 Pour la SPRL : Paye, A., géomètre-expert,  
 assermenté par le Tribunal de Première Instance  
 de Namur. N° d'identification : geo040624  
 PLAN n° 1140430

GILLES Paul  
 C 223n, 183k

Plan de situation



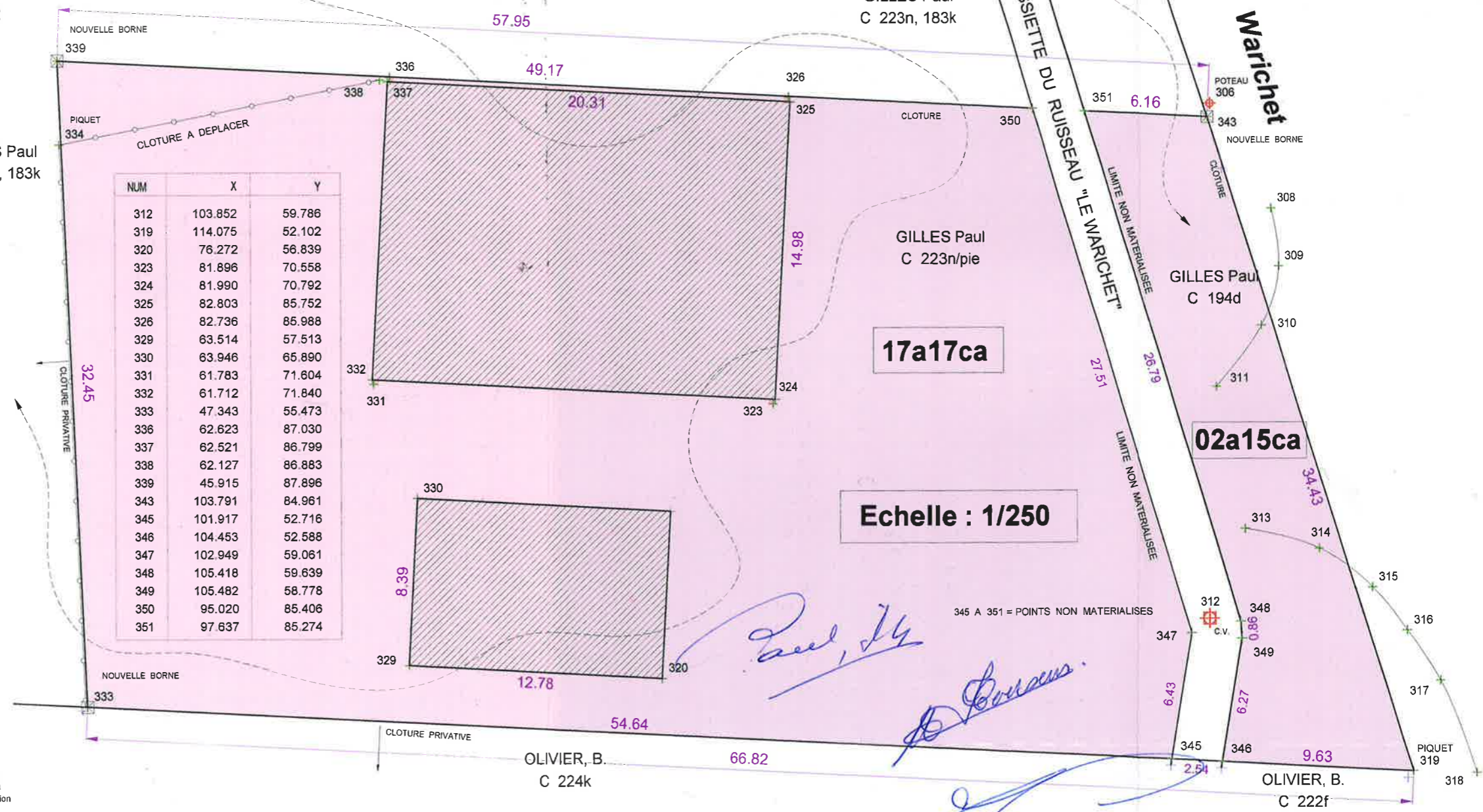
Les données cadastrales 1.1.2014 de ce document appartiennent exclusivement à l'Administration Générale de la Documentation patrimoniale.



Soc. "LA MERIDIENNE"  
 C 175n

La division en plusieurs entités de la propriété va entraîner la naissance de servitudes trouvant leur origine dans la destination du père de famille, consacrées par les articles 692 et suivants du Code Civil. Il en est ainsi notamment pour les canalisations des eaux usées, canalisations d'eau de pluies, canalisations d'eau potable, câbles électriques, câbles de télé phone, câbles de télé distribution, baies de fenêtres existantes, etc...

LES SOCLÉS EN BETON SITUÉS AU PIED DES POUTRELLES MÉTALLIQUES, LE LONG DE 326-336, EMPHENT SUR LA PROPRIÉTÉ RESTANT APPARTENIR AU VENDEUR.  
 POINTS 323-326-331-336 = ANGLES EXTERIEURS DES POUTRELLES.  
 POINTS 324-325-332-337 = ANGLES DU BATIMENT.  
 LES FENÊTRES EXISTANTES SUR LE PIGNON 325-337 PEUVENT ÊTRE CONSERVÉES.



Echelle : 1/250

345 A 351 = POINTS NON MATERIALISES

*Paul, Jy*  
*P. Boussens*